

# **SIPRI YEARBOOK 2004**

## **ARMAMENTS, DISARMAMENT AND INTERNATIONAL SECURITY**

*Résumé en français*



L'Institut International de Recherche sur la Paix de Stockholm (Stockholm International Peace Research Institute, SIPRI) est un institut indépendant de recherches sur la paix et les conflits, et en particulier les questions de contrôle des armements et de désarmement. Il a été fondé en 1966 pour commémorer 150 années de paix ininterrompue en Suède.

L'Institut est financé par une subvention proposée par le gouvernement suédois et subséquemment approuvée par le Parlement. Le personnel et le Conseil d'administration sont internationaux. L'institut dispose également d'un Comité scientifique qui est un organe international consultatif.

Les objectifs des recherches du SIPRI sont:

- de promouvoir la transparence dans les domaines de la sécurité et du contrôle des armements
- de contribuer à la prévention et à la résolution des conflits
- de diffuser l'information auprès d'un public élargi.

Le SIPRI publie les résultats de ses recherches dans des ouvrages ou sur Internet à l'adresse: <http://www.sipri.org>.

Ce fascicule présente les types de faits et données  
que vous pourrez retrouver dans les 859 pages du  
*SIPRI Yearbook 2004*  
*Armaments, Disarmament and International Security*  
lequel peut être obtenu en librairie ou par  
Oxford University Press (OUP), Royaume-Uni.

Le SIPRI Yearbook est publié depuis 1969. Il rassemble des données objectives et des analyses approfondies, fournies par les membres du SIPRI ou des experts extérieurs, sur tous les enjeux majeurs en matière de contrôle des armements, de paix et de sécurité. L'édition 2004 a pour thème central l'impact de la crise irakienne dans différents secteurs de la sécurité internationale, mais souligne aussi des évolutions qui lui sont exogènes, tant sur le plan géographique que thématique. Le Yearbook est aussi publié en arabe, chinois, russe et ukrainien. Cette version résumée en français, ainsi que les versions en anglais, allemand, espagnol et suédois, sont disponibles à l'adresse Internet suivante: <http://editors.sipri.org/recpubs.html>.

Sur Internet, commandez le Yearbook auprès d'OUP par le biais du SIPRI à <http://www.sipri.org/pubs/bookorder.html>.  
Pour des informations sur les publications récentes du SIPRI, voir <http://editors.sipri.org/recpubs.html>.

Traduit de l'anglais par Barthélémy Courmont et Bastien Nivet,  
chercheurs à l'Institut de Relations Internationales et  
Stratégiques (IRIS)



Dirigé par Pascal Boniface, depuis sa création en 1990, l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS) est un centre de recherche indépendant sur les questions internationales et stratégiques et se veut un lieu de dialogue et de réflexion entre tous ceux qui composent la communauté stratégique: spécialistes venus d'horizons professionnels et philosophiques différents, responsables politiques, hauts fonctionnaires, industriels, militaires, experts et universitaires.

Ses travaux de recherche poursuivent autant des objectifs scientifiques – à travers les publications de ses chercheurs dans des revues ou ouvrages spécialisés – qu'opérationnels, l'IRIS étant consulté tant par les ministères et les parlementaires que par les grandes entreprises et les médias français et étrangers. L'Institut compte actuellement une trentaine de collaborateurs, permanents ou occasionnels, spécialistes de zones géographiques ou de sujets stratégiques transversaux.

Au-delà des publications individuelles de ses chercheurs, l'IRIS publie *l'Année stratégique*, et la revue trimestrielle *La Revue internationale et stratégique*.

## **Table des matières**

Les relations et institutions Euro-atlantiques  
Conflits armés majeurs  
La guerre en Irak: controverses et défis persistants  
Missions multilatérales de maintien de la paix  
La justice post-conflit: évolutions dans les cours internationales  
Le nouveau multilatéralisme sécuritaire de la Chine et ses implications pour la région Asie-Pacifique  
L'Union africaine et la réforme de la défense nationale  
Réforme du secteur de la sécurité dans les Balkans occidentaux  
Dépenses militaires  
Dépenses militaires au Moyen-Orient après la guerre en Irak  
Production d'armements  
Les industries d'armement en Russie, Ukraine et Biélorussie  
Les exportations d'armes  
La défense anti-missile  
Les exportateurs de technologie en matière de missiles balistiques  
Innovations technologiques et scientifiques militaires: les États-Unis et l'Union européenne  
Les principales évolutions en matière de contrôle des armements et de non-prolifération  
Non-prolifération et contrôle des armements nucléaires  
Armes biologiques et indicateurs de la montée en puissance des activités en matière d'armes biologiques

Les développements et le contrôle des armements en matière  
d'armes chimiques et biologiques

L'épidémie de SRAS: contrôle des maladies infectieuses et  
menace biologique

Le contrôle des armes conventionnelles

Contrôle des transferts et programmes de destruction

Retrait des traités en matière de contrôle des armements

Accords de contrôle des armements et de désarmement

Acronymes

### **Les relations et institutions Euro-atlantiques**

- La désunion transatlantique et intra-européenne durant la guerre en Irak a rapidement fait place à des efforts pour reconstruire un consensus Européen et Euro-atlantique, conduisant à des adaptations majeures de l'OTAN et de l'Union européenne pour faire face aux nouveaux défis globaux. Les élargissements 'big bang' des deux institutions, et la transformation de l'OTAN d'une organisation de défense territoriale à des missions de projection se sont poursuivis dans les délais prévus.
- Il s'est avéré impossible d'adopter la nouvelle Constitution européenne à la date prévue de décembre 2003. Cependant, les fondements opérationnels et conceptuels de la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD) ont été renforcés par plusieurs étapes à partir de juin, avec notamment l'adoption de la première stratégie de sécurité de l'UE.
- Les événements en 2003 ont démontré qu'aucune avancée majeure ne semble envisageable en ce qui concerne la dimension de sécurité de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE).
- Les États balkaniques se sont attachés, selon des modalités et avec des succès variés, à leur consolidation démocratique et à leur stabilisation économique.
- La Russie a poursuivi une 'démocratie dirigée' plus affirmée dans sa politique intérieure, tout en cherchant à restaurer son influence sur ses voisins, au risque même d'endommager ses relations avec les puissances occidentales.

### **Conflits armés majeurs**

- On a comptabilisé 19 conflits armés majeurs sur 18 théâtres en 2003. Le nombre de conflits armés majeurs était légèrement inférieur à 2002, où on en comptait 20 sur 19 théâtres. Quatre des 19 conflits étaient en Afrique et huit en Asie.
- Au cours des 14 années de l'après guerre froide, il y a eu 59 conflits armés majeurs sur 48 théâtres différents. Leur nombre en 2003 était le plus faible de toute cette période hormis l'année 1997, qui a connu 18 conflits armés majeurs.
- Deux conflits inter-étatiques étaient en cours en 2003: le conflit entre l'Irak et la coalition multinationale, et le conflit entre l'Inde et le Pakistan.
- La majorité des conflits armés majeurs actuels sont intra-étatiques. La persistance de ces derniers, et leur résistance à toute résolution rapide, a été reflétée en 2003 par la durée des conflits colombien et israélo-palestinien.
- Le risque d'une escalade rapide et soudaine de leur intensité a été démontré par des conflits tels que le Burundi, la Côte d'Ivoire, l'Indonésie, le Libéria et le Soudan (Darfour). L'attention actuelle portée par la communauté internationale à la lutte contre le terrorisme influe sur les stratégies, l'intensité et les évolutions des conflits intra-étatiques tels que ceux en Indonésie et aux Philippines.
- Les acteurs externes ne peuvent imposer une paix rapide, comme le démontrent l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, l'Irak et le Sri Lanka. L'année écoulée a démontré qu'il ne peut être mis un terme aux conflits intra-étatiques que par un engagement extérieur soutenu et global. Comme le montrent les accords de paix de 2003 au Libéria et au Soudan, l'aide, la médiation et



le soutien internationaux sont indispensables pour amener les parties à conclure une fin négociée au conflit.

#### **La localisation des 19 conflits armés majeurs en 2003**

<b>Afrique</b>	<b>Asie</b>
Algérie	Inde* (Cashemire)
Burundi	Inde–Pakistan*
Libéria*	Indonésie*
Soudan	Myanmar (ex-Birmanie)
	Népal*
<b>Amérique</b>	Philippines (2 conflits)
Colombie	Sri Lanka
Pérou	
États-Unis	<b>Moyen-Orient</b>
	Irak*
<b>Europe</b>	Israël
Russie	Turquie

\* Ces six conflits ont chacun causé au moins 1000 morts en 2003. Le conflit aux États-Unis fait référence à celui entre le réseau Al-Qaïda et les États-Unis et les partenaires de leur coalition. Les nouveaux conflits enregistrés en 2003 étaient en Irak, au Libéria et au Soudan (Darfour).

### **La guerre en Irak: controverses et défis persistants**

- L'Opération Liberté en Irak (*Iraqi Freedom*) a débuté le 20 mars 2003. Le 9 avril, les forces américaines ont pris le contrôle de Bagdad et le gouvernement irakien est tombé. Les opérations armées majeures ont officiellement pris fin le 1<sup>er</sup> mai 2003, mais, en mai 2004, l'autorité provisoire de la coalition était toujours en place en Irak.

- La guerre en Irak restera probablement comme l'un des conflits les plus controversés de l'époque contemporaine. Elle ne disposait pas d'une autorisation explicite du Conseil de sécurité des Nations-Unies, et le niveau de menace posé par les armes nucléaires, biologiques et chimiques irakiennes a été l'objet de controverses.

- L'opération a résulté en un renversement réussi du régime de Saddam Hussein, mais aucune preuve d'existence d'armes de destruction massive n'a été mise à jour, et des problèmes de sécurité majeurs perduraient après la fin de la guerre.

- La Corée du Nord, l'Iran et la Syrie étaient perçues par certains comme les cibles prochaines les plus probables des volontés américaines d'imposer des changements de régimes. Cependant, les difficultés de stabilisation post-conflit et les coûts à long terme de la guerre soulèvent des doutes quant à l'hypothèse selon laquelle l'Irak est un précédent pour d'autres actions des États-Unis ailleurs dans le monde.

- La guerre en Irak pourrait avoir exacerbé le problème du terrorisme international en créant un front en Irak et en nourrissant un ressentiment arabe et islamique. À l'inverse, en provoquant un débat nouveau sur l'avenir politique du 'grand Moyen-Orient', elle a peut-être aussi créé une opportunité de traiter des causes profondes du terrorisme radical islamiste.

### **Missions multilatérales de maintien de la paix**

- Quatorze missions multilatérales de maintien de la paix ont été lancées en 2003, le nombre le plus élevé pour une même année depuis la fin de la guerre froide.

- Il y en avait 52 en cours en 2003, quatre de plus qu'en 2002. Elles étaient menées ou dirigées par:

*les Nations-Unies* (14 opérations de maintien de la paix, 4 missions politiques et de consolidation de la paix, et une opération multinationale autorisée par les Nations-Unies mais conduite par une coalition *ad hoc* d'États)

*l'OSCE* (10)

*l'OTAN* (4)

*l'UE* (5)

*la Russie et la CEI* (3)

*l'UA* (1)

*la CEDEAO* (2)

*la CEMAC* (1)

*autres organisations ou coalitions ad hoc d'États* (7).

- Le rôle des Nations-Unies dans la consolidation de la paix a été illustré par le fait que 2 des 3 nouvelles missions de l'ONU – en Côte d'Ivoire et en Irak – étaient de telles missions.

- La mise en place de 11 nouvelles missions de maintien de la paix par des organisations régionales ou coalitions *ad hoc* souligne leur rôle croissant dans ces opérations, à l'image de la mission de l'UE en RDC et de celle de l'OTAN en Afghanistan.

- Un total de 41 188 militaires, 4642 policiers et 3580 civils ont participé aux 18 opérations de l'ONU. Leur coût total était de 2,3 milliards de dollars. Organisations régionales et coalitions *ad hoc* ont mené 34 missions, engageant 211 294 militaires, 1008 policiers et 1074 civils. Le coût total de ces opérations en 2003 était d'au moins 58,1 milliards de dollars.

### **La justice post-conflit: évolutions dans les cours internationales**

- En 2003, la Cour Pénale Internationale (CPI) est devenue pleinement opérationnelle. Ses premières priorités seront de répondre aux situations dans la région de l'Ituri en RDC, et en Ouganda. Les États-Unis ont continué à s'opposer à la CPI.
- Des cours 'hybrides' – en partie internationales, en partie nationales – telle que la Cour Spéciale pour la Sierra-Leone et la Chambre extraordinaire pour le Cambodge ont été créées.
- Le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) et le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR) ont commencé leurs stratégies d'exécution de leurs travaux, ce qui leur permettra de mettre un terme à leurs activités d'ici 2010.
- Le Tribunal spécial pour l'Irak a été établi. La participation internationale dans ce tribunal sera limitée entre autre à des conseillers, des observateurs et des juges spécialement nommés. Les conseillers ont peu d'autorité, et il n'est pas clairement défini à qui ces conseillers doivent s'adresser s'il devient évident que le tribunal ne répond pas aux normes internationales.
- La communauté internationale a dépensé plus d'un milliard de dollars pour les tribunaux et cours internationaux. Avec l'établissement d'autant d'entre eux, la question de leur pérennité financière est devenue un enjeu important.
- Les événements en 2003 ont illustré que l'existence d'un droit à la justice, en tant qu'élément essentiel de la consolidation de la paix après les conflits, a émergé comme une norme internationalement acceptée. Une combinaison d'instruments internationaux, nationaux et locaux, plutôt qu'une approche monolithique, est nécessaire afin de réduire l'impunité.

### **Le nouveau multilatéralisme sécuritaire de la Chine et ses implications pour la région Asie-Pacifique**

- La Chine est devenue un acteur de plus en plus pro-actif du multilatéralisme dans le domaine de la sécurité, prenant l'initiative d'établir et de maintenir de nouveaux mécanismes régionaux de sécurité. Ces avancées marquent une évolution dynamique de la politique étrangère de la Chine en général, et ont résulté en un rôle politique et sécuritaire de plus en plus influent du pays dans la région Asie-Pacifique.
- La participation au forum régional de l'ASEAN a aidé la Chine à renforcer la stabilité et à améliorer ses relations avec ses voisins. Elle pourrait aussi représenter une opportunité pour traiter de la prévention des conflits.
- À travers l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS), la Chine a fait des progrès dans l'adoption de mesures de renforcement de la transparence dans le domaine militaire, et a tenu au moins deux exercices militaires multilatéraux.
- La Chine est devenue un participant permanent aux missions de maintien de la paix de l'ONU, et a récemment contribué à une mission de police au Timor oriental.
- Un autre facteur important pour les progrès de la Chine sera son aptitude à surmonter les tensions entre le multilatéralisme et son indéfectible opposition à toute interférence extérieure dans ce qu'elle considère comme des 'affaires internes', c'est-à-dire principalement le statut de Taiwan.
- Les tensions non-résolues dans les relations sino-japonaises et le désaccord stratégique fondamental entre la Chine et les États-Unis représentent des obstacles potentiels au progrès de la Chine sur la voie du multilatéralisme dans le domaine de la sécurité.

### **L'Union africaine et la réforme de la défense nationale**

- La réforme du secteur de la sécurité et de la défense en Afrique a connu des développements inégaux en 2003. Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) et le Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD) ont été institués. La Politique africaine commune de sécurité et de défense et la mise en place des Forces africaines prépositionnées ont été activées.

- Une évolution vers des capacités africaines de maintien de la paix renforcées s'effectue dans le cadre de l'UA, de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, de l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe. De nouvelles stratégies pour la paix et la sécurité sont développées afin de donner à ces organisations un rôle accru dans la gestion et la résolution des conflits africains.

- Dans le domaine des réformes du secteur de sécurité, des initiatives de restructuration de la défense et de préparation de Livres blancs étaient en cours en 2003 au Ghana, au Mozambique, au Rwanda, au Sénégal, en Sierra Leone, en Afrique du Sud et en Ouganda.

- Les conflits en Algérie, au Burundi, au Libéria et au Soudan attestent que l'obtention de la paix et de la sécurité en Afrique sera un processus long.

- Les défis majeurs pour la réforme du secteur de la défense en Afrique incluent le renforcement des capacités au niveau national, la nécessité de faire face au risque d'une compétition entre les 'superpuissances africaines' pour les positions dominantes dans les organisations africaines, et le besoin d'éviter le risque d'une sur-extension capacitaire, tant civile que militaire.

### **Réforme du secteur de la sécurité dans les Balkans occidentaux**

- La réforme du secteur de la sécurité dans les Balkans occidentaux se heurte à la transition du socialisme d'État et aux effets persistants des conflits armés et nettoyages ethniques récents. L'affaiblissement étatique, la division des sociétés et leur exploitation par la corruption et le crime organisé sont des défis communs.
- En Albanie, corruption et échecs dans la démocratisation (interférence du pouvoir avec les médias, etc.), freinent les réformes militaires et de police. Les progrès des réformes institutionnelles, du renforcement du pouvoir central et local, et de la lutte contre la criminalité organisée et la corruption ont été lents.
- En Bosnie-Herzégovine, la restauration d'un minimum d'autorité et de contrôle dans le domaine de la sécurité au sein d'un pouvoir central faible a été un défi majeur.
- En Croatie, les réformes dans le domaine de la défense sont conformes à son statut de candidate crédible pour l'OTAN.
- L'ERYM entreprend des réformes similaires, mais rencontre des difficultés pour constituer des forces de sécurité intérieures représentatives et respectées de la minorité ethnique albanaise.
- La Serbie-et-Monténégro a entamé tardivement ses réformes dans le secteur de la défense, mais est maintenant candidate à une participation au PPP. La question du statut ultime du Kosovo, protectorat des Nations-Unies depuis 1999, a constitué un enjeu d'instabilité supplémentaire pour la région.
- La communauté internationale dirige les réformes, contrôle certaines fonctions et politiques de sécurité, et tente de rendre la justice post-conflit. Son action pourrait, néanmoins, réduire le sentiment d'appropriation des réformes.

### **Dépenses militaires**

- Les dépenses militaires mondiales se sont élevées en 2003 à 956 milliards (en dollars courant), soit une augmentation de 11% en données réelles. Ce taux d'augmentation spectaculaire est dû principalement à l'augmentation massive des dépenses des États-Unis pour la guerre en Irak.
- Les États-Unis comptent pour presque la moitié des dépenses militaires. Après une réduction des dépenses militaires en 1987–1998 et des augmentations modérées en 1998–2001, une série de budgets supplémentaires pour les guerres en Afghanistan et en Irak à la suite des attaques terroristes du 11 septembre 2001 ont résulté en un accroissement massif des dépenses des États-Unis en 2002 et 2003.
- Les autres principaux budgets – la Chine, la France, le Japon et le Royaume-Uni – comptaient chacun pour 4–5% des dépenses militaires mondiales.
- 32 pays riches comptaient pour 75% des dépenses militaires mondiales, allouant 10 fois plus pour la défense que pour l'aide officielle au développement.
- Les dépenses militaires augmentent non seulement aux États-Unis, mais aussi dans d'autres pays importants, dans des proportions toutefois beaucoup plus réduites.
- Les dépenses militaires américaines continueront d'augmenter au cours des prochaines années, à un rythme toutefois plus lent. Il est probable que même les niveaux actuels ne seront pas économiquement et politiquement supportables à long terme.



### **Dépenses militaires au Moyen-Orient après la guerre en Irak**

- Les dépenses militaires au Moyen-Orient ont augmenté en 2003 d'au moins 10% en données réelles, soit plus de deux fois le taux d'augmentation annuel moyen des 10 années précédentes 1994–2003. Cependant, dans l'ensemble, l'effet de la guerre en Irak sur les dépenses militaires au Moyen-Orient était limité en comparaison des conséquences de la guerre du Golfe de 1991, qui avait conduit à une augmentation de 34% des dépenses militaires dans la région.
- L'augmentation de 2003 est dûe principalement à deux pays qui ont des frontières communes avec l'Irak: l'Iran et le Koweït. Ces deux États ont augmenté leurs dépenses militaires respectivement de 25% et 36% en données réelles.
- L'Arabie saoudite, le plus gros budget de la région, n'a augmenté ses dépenses que marginalement, alors qu'Israël a diminué les siennes en 2003. Dans ces deux pays, il apparaît que les contraintes domestiques ont eu plus d'influence sur les dépenses militaires que la guerre en Irak.
- La non-participation de la plupart des États de la région à la guerre, l'impopolarité de celle-ci au sein des populations, et leur capacité limitée à absorber d'avantage d'équipement militaire sont d'autres facteurs qui expliquent le faible impact de la guerre en Irak de 2003 sur les dépenses militaires dans la région.

### **Production d'armements**

- Le montant total des ventes d'armement des 100 principales entreprises d'armement dans le monde, en dehors de la Chine, était estimé à 192 milliards de dollars en 2002, soit une augmentation d'environ 14% par rapport à l'année précédente (en dollars courant).

- Trois tendances principales sont désormais évidentes dans l'industrie d'armement. Les entreprises augmentent leurs ventes et se réorientent vers des secteurs en développement: électronique, communication, technologies de l'information et services. Les groupes industriels poursuivent leur processus de concentration, mais à un rythme plus lent.

- La guerre en Irak a mis en évidence et renforcé des évolutions majeures dans le secteur. De nombreux contrats ont été obtenus par des sociétés militaires privées. Le succès parallèle de technologies nouvelles et plus 'classiques' dans le conflit résultera probablement en une poursuite des débats sur les politiques d'acquisition.

- Une collaboration transatlantique réussie dans le domaine de l'industrie de défense exigera la levée de certaines restrictions de la part des États-Unis dans le domaine de la coopération en matière d'armement avec ses partenaires, et un renforcement européen des contrôles du transfert de technologie.

#### **Ventes d'armes des 5 principaux groupes d'armement dans le monde (Chine exceptée) en 2002**

1 Boeing (ÉU)	20,5 milliards de dollars
2 Lockheed Martin (ÉU)	18,9 milliards de dollars
3 Northrop Grumman (ÉU)	17,8 milliards de dollars
4 Raytheon (ÉU)	15,3 milliards de dollars
5 BAE Systems (RU)	14,0 milliards de dollars

### **Les industries d'armement en Russie, Ukraine et Biélorussie**

- La production de l'industrie d'armement russe s'est accrue rapidement depuis 1999, une augmentation due à des commandes à l'exportation plutôt qu'à des acquisitions internes. La main-d'œuvre et le capital russe n'ont connu que de modestes renouvellements, et la restructuration en faveur de la création de larges groupes a progressé beaucoup plus lentement que ce qui était envisagé.
- Les exportations russes d'armement ont atteint un niveau record en 2003, mais ce niveau pourra difficilement être maintenu. Les perspectives futures de l'industrie d'armement russe demeurent incertaines. Elles dépendront en grande partie du rythme des restructurations, et de la capacité des groupes privés à satisfaire à la fois les clients étrangers et les forces armées nationales.
- L'Ukraine pourrait décider de réduire graduellement sa dépendance à l'égard de la Russie et d'augmenter ses liens avec des industries d'armement d'Europe occidentale ou centrale, étant donné que le pouvoir ukrainien cherche à renforcer ses relations avec l'UE et l'OTAN.
- Il n'y aura probablement que de modestes acquisitions de nouveaux systèmes en Biélorussie au cours des cinq prochaines années. La Biélorussie ne devrait pas demeurer un acteur de premier plan sur la scène des exportations d'armement.
- Les industries d'armement biélorusses et russes sont étroitement intégrées. L'avenir des industries de défense ukrainiennes et biélorusses dépendra pour une large part des évolutions de leurs relations avec la Russie.

### **Les exportations d'armes**

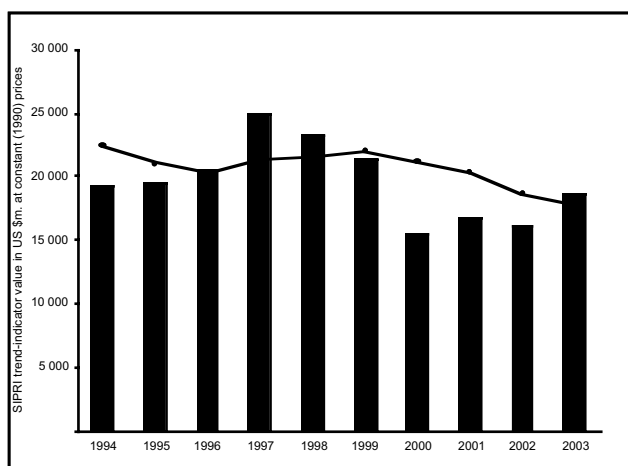
- Les cinq principaux exportateurs d'armes – États-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-Uni – représentaient 81% des exportations pour la période 1999–2003.
- En 2003, les États-Unis représentaient près de 23% de l'ensemble des transferts et, pour la troisième année consécutive, étaient en deuxième position derrière la Russie.
- Pour 1999-2003, les cinq principaux États importateurs – Chine, Grèce, Inde, Turquie et Royaume-Uni – représentaient 35% de l'ensemble des importations des principales armes conventionnelles.
- La guerre en Irak en 2003 ne semble pas avoir eu un impact important sur les exportations d'armes conventionnelles, mais a confirmé les engagements précédents, pris après la guerre en Afghanistan. Elle semble avoir renforcé l'intérêt porté sur les nouvelles armes : missiles de précision tirés à grande distance, défenses anti-missile, drones (UAV) et systèmes portatifs de défense aérienne (MANPADS).
- Le montant des transferts d'armes en 2002 se situe entre 26 et 34 milliards de dollars, estimation faite à partir des données officielles des gouvernements et des industries concernant la valeur de leurs exportations. Cette valeur représente entre 0,4% et 0,5% du commerce mondial en 2002.
- L'année 2003 a connu un nouvel embargo international des armes: le 28 juillet 2003, le Conseil de Sécurité de l'ONU a établi un embargo sur les exportations d'armes et toute autre forme d'assistance militaire en direction des groupes armés en RDC.
- Les sanctions de l'ONU à l'égard de la Libye ont été levées le 12 septembre 2003, et l'embargo de l'ONU contre l'Irak a été modifié en mai 2003 après l'annonce de la fin officielle des hostilités et la mise en place d'une autorité provisoire.

### Les cinq premiers exportateurs d'armes conventionnelles, 1999–2003

*Part des exportations mondiales*

1 États-Unis	34%
2 Russie	environ 30%
3 France	7%
4 Allemagne	environ 6%
5 Royaume-Uni	5%

### L'évolution des exportations des principales armes conventionnelles, 1994–2003



L'histogramme indique le total annuel et la courbe moyenne sur cinq ans. Chacune de ces moyennes est répertoriée à la fin de la période de cinq ans.

### **La défense anti-missile**

- En 2003, le Département de la Défense (DOD) américain accéléra les programmes de R&D en vue de déployer, d'ici la fin 2004, les premiers éléments d'un système anti-missile protégeant le territoire américain.
- De nombreuses critiques ont été soulevées sur le fait que le DOD cherchait à déployer un système de défense anti-missile avant que celui-ci ait été testé correctement et soit totalement opérationnel.
- L'OTAN commanda une étude sur un système de défense anti-missile pouvant protéger le territoire des États membres en Europe, ainsi que les forces de maintien de la paix d'une attaque de missiles de courte et moyenne portée.
- La Russie et les États-Unis ont poursuivi leur dialogue sur la possibilité d'une coopération en matière de défense anti-missile.
- Israël a effectué des essais du système anti-missile Arrow 2, développé conjointement avec les États-Unis. Le système Arrow 2 est le plus avancé de tous les programmes de défense anti-missile en cours.
- L'Inde et la Corée du Sud ont manifesté la volonté de développer leur propre système de défense anti-missile.
- Le Japon a annoncé son intention de développer une défense anti-missile multi-zone en coopération avec les États-Unis.
- L'intérêt grandissant pour les défenses anti-missile fut en partie motivé par le désir de certains États de développer leur coopération en matière d'industrie de défense avec les États-Unis. Les risques de prolifération de missiles de courte et moyenne portée en Asie orientale, en Asie du sud et au Moyen-Orient furent un autre élément de motivation.

### **Les exportateurs de technologie en matière de missiles balistiques**

- La prolifération des missiles balistiques inquiète fortement les gouvernements en particulier ceux d'occident. Ces missiles sont généralement militairement intéressants à partir du moment où ils sont équipés de têtes nucléaires, biologiques ou chimiques.
- De nombreux États possèdent ou sont suspectés de développer des programmes d'ADM.
- La vente de missiles est une importante source de revenus pour la Corée du Nord, exportateur de missiles et de technologie. Les États-Unis ont également été impliqués dans plusieurs transferts de missiles et de technologie.
- La Chine, la Russie et l'Ukraine sont des exportateurs de technologie dans ce domaine. Les participations européennes à des exportations dans ce domaine ont dans leur majorité été arrêtées, et les États européens ont renforcé le contrôle des exportations afin de prévenir des participations futures.
- La réduction du nombre d'exportateurs de missiles balistiques et de technologie a connu quelques succès. Les missiles balistiques, en particulier ceux qui ont une portée supérieure à 1500 km, sont des systèmes complexes. Les États ont souvent besoin d'une aide extérieure pour les développer, et les technologies nécessaires sont souvent très distinctes.
- L'accès aux données des programmes de missiles irakien et libyen va permettre d'améliorer les connaissances en matière de commerce de missiles balistiques et de technologie, et les efforts en matière de non-prolifération. La 'guerre contre le terrorisme' a permis de renforcer les contrôles des transactions financières et des exportations d'armes et de matériel, réduisant les incertitudes concernant les programmes de missiles balistiques.

### **Innovations technologiques et scientifiques militaires: les États-Unis et l'Union européenne**

- Les principaux États fabricants d'armes font aujourd'hui d'avantage appel aux innovations technologiques et scientifiques dans le domaine militaire. Ces innovations supposent la coopération des ministères de la défense, des forces armées et des centres de recherche consacrés aux recherches classiques et dans le développement des technologies expérimentales.
- Les États-Unis ont utilisé les innovations technologiques et scientifiques dans le domaine militaire comme procédure standard depuis au moins la Deuxième Guerre mondiale.
- Parmi les principaux producteurs d'armement en Europe, le Royaume-Uni est le plus avancé sur ces innovations.
- Le retard de l'Europe sur les coordinations en la matière, malgré la Politique Européenne de Sécurité et de Défense (PESD), s'expliquent par la compétition nationale entre les États membres, l'intégration relativement récente des questions de défense dans le cadre de l'UE et l'absence d'une claire répartition des compétences entre les piliers de l'UE.
- La question reste ouverte de savoir si les innovations technologiques et scientifiques dans le domaine militaire permettront de répondre aux ambitions capacitaires de l'Union européenne. L'exploitation des innovations étrangères pourrait permettre d'améliorer les programmes européens multinationaux.
- Un engagement de l'Union européenne en faveur de telles innovations aura des conséquences à long terme sur la gestion des données et la transparence, l'éthique dans la recherche, et le nécessaire équilibre politique entre coopération, compétition et contrôle des technologies entre partenaires et/ou ennemis.



### **Les principales évolutions en matière de contrôle des armements et de non-prolifération**

- En 2003, plusieurs activités liées à la prolifération ont été relevées, confirmant la nécessité de disposer d'informations plus précises sur le développement de programmes d'armes nucléaires, chimiques et biologiques. Dans le cas de l'Irak, les nouvelles informations ont permis de confirmer que les doutes sur ses activités liées à la prolifération n'étaient pas fondés.

- Les traités multilatéraux en matière de contrôle des armements ont peu progressé sur la question de l'identification et de la réponse à apporter à la violation des traités.

- En mai 2003, le président George W. Bush a annoncé la mise en place d'une Initiative sécuritaire de lutte contre la prolifération (*Proliferation Security Initiative* – PSI), interdisant à certains navires, avions et véhicules suspectés de transporter des armes de destruction massive (ADM) ou des missiles balistiques, de rejoindre ou de quitter des États suspectés d'activités proliférantes. La base légale du PSI est sujette à controverse, mais l'initiative pourrait permettre une meilleure coordination internationale sur le contrôle des exportations. Le 4 septembre, à Paris, une déclaration sur les principes d'interdiction fut approuvée afin de soutenir les efforts de la PSI.

- Le 12 décembre 2003, l'UE adopta une stratégie de lutte contre la prolifération des ADM, confirmant l'attention portée par les États européens aux questions de non-prolifération.

- Le contrôle des armements s'est principalement penché sur la question des États possédant des ADM. En 2003, la question de l'utilisation d'instruments légaux contre deux nouvelles menaces – les armes entre les mains d'acteurs non-étatiques et l'utilisation de matériels et technologies jusqu'à présent considérés comme n'étant pas des armes – était à l'ordre du jour.

### **Non-prolifération et contrôle des armements nucléaires**

- Le régime de non-prolifération nucléaire a été sérieusement mis en difficulté en 2003. Le Traité de non-prolifération (TNP) fut remis en cause quand la Corée du Nord se retira du traité, puis annonça disposer de capacités nucléaires. Les dialogues en vue de résoudre la crise nucléaire nord-coréenne n'ont pas abouti.
- La preuve a été apportée que l'Iran avait secrètement poursuivi un programme nucléaire avec des applications militaires directes sans déclarer ces activités à l'AIEA. L'Iran a signé un protocole additionnel et annoncé qu'elle pourrait suspendre ses activités d'enrichissement et de transformation de l'uranium.
- Le Congrès américain décida de lever son interdiction vieille de 10 ans sur les recherches liées aux armes nucléaires de faible intensité.
- Les missions d'inspection américaines ont poursuivi leur recherche de preuves de la présence d'ADM en Irak. La mission a publié un rapport intermédiaire apportant des preuves d'ambitions irakiennes en vue de se procurer des armes nucléaires, mais les analystes ont publié d'autres rapports critiquant sévèrement les déclarations des services de renseignement américains précédant les opérations militaires.
- Le Traité de désarmement stratégique a été ratifié par la Russie et les États-Unis et est entré en vigueur, impliquant de leur part une réduction du nombre de têtes nucléaires déployées afin de parvenir à un seuil qui ne devra pas être supérieur pour les deux pays à 1700–2200 têtes au 31 décembre 2012.

- L'évolution la plus positive fut la décision de la Libye de renoncer et démanteler ses ADM. Tripoli a par ailleurs ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE).

**Forces nucléaires:  
nombres de têtes nucléaires en janvier 2004**

<i>État</i>	<i>Premier essai nucléaire</i>	<i>Nombre de têtes</i>
États-Unis	1945	7 006
Russie	1949	7 802
Royaume-Uni	1952	185
France	1960	348
Chine	1964	402
Inde	1974	30–40
Pakistan	1998	30–50
Israël	–	environ 200
<i>Total</i>		<i>environ 16 033</i>

- L'arsenal des armes nucléaires déployées des États-Unis se répartit en 5886 têtes stratégiques et 1120 non-stratégiques. L'arsenal des armes nucléaires déployées de la Russie se répartit en 4422 têtes stratégiques, et 3380 non-stratégiques. Les arsenaux de l'Inde, du Pakistan et de l'Israël ne sont probablement déployés que partiellement.

- Début 2004, un total d'environ 16 033 têtes étaient déployées. En comptabilisant l'ensemble des têtes nucléaires – incluant les éléments non-déployés, ceux répertoriés dans les stocks actifs et non-actifs, et les réserves de plutonium – l'arsenal des cinq puissances nucléaires reconnues par le TNP – les États-Unis, la Russie, le Royaume-Uni, la France et la Chine – s'élève à 36 500 têtes.

### **Armes biologiques et indicateurs de la montée en puissance des activités en matière d'armes biologiques**

- Les récents développements dans le domaine de la biotechnologie pourraient inciter les États proliférants à poursuivre leurs efforts en vue de se doter de capacités biologiques, et de les utiliser soit militairement, soit par des actions terroristes.
- Les chercheurs disposent aujourd'hui de moyens permettant de modifier la constitution d'un organisme génétique. Des progrès rapides dans le domaine de la biotechnologie pourraient permettre de créer de nouvelles catégories d'agents biologiques pouvant cibler des systèmes moléculaires humains, faisant évoluer la nature des agents biologiques et rendant la lutte plus délicate.
- Il est difficile d'établir une nette distinction entre les activités de recherche autorisées et interdites par la Convention sur les armes biologiques et les toxines (BTWC). D'un point de vue scientifique, aucune mesure prise séparément ne peut permettre de distinguer ces deux activités, mais un ensemble de mesures pourrait y parvenir.
- Afin d'identifier et de prévenir des activités prohibées, il est nécessaire de mieux comprendre ces menaces sécuritaires, et la transparence des efforts de R&D en vue de protéger les populations contre des armes biologiques doit être améliorée. Tous les programmes de défense contre les armes biologiques devraient être déclarés lors des échanges d'informations annuelles, ceux-ci étant politiquement engagés, destinés à renforcer la BTWC.

### **Les développements et le contrôle des armements en matière d'armes chimiques et biologiques**

- En 2003, les États membres de la Convention sur les armes biologiques et les toxines (BTWC) se sont rencontrés afin d'estimer les dispositions de la convention et les mesures nationales en matière de sécurité, ainsi que les oublis d'agents pathogènes et de toxines.
- La première conférence d'examen réunissant les États membres de la Convention sur les armes chimiques (CWC) a eu lieu, et un plan d'action a été mis en place afin de s'assurer que les États membres prennent des dispositions nationales.
- Les États membres de la CWC devraient suivre de près certains développements scientifiques et technologiques et s'assurer que les procédures de l'OIAC les prennent en compte. Par exemple, si l'OIAC ne considère pas que les dispositions de la CWC concernent les armes non létales et incapacitantes, et n'engage pas de décision politique, il y a un risque que l'application de ces dispositions soit décidée par la pratique plutôt que sur des considérations politiques.
- Aucune arme chimique ou biologique interdite n'a été découverte en Irak, et de nombreuses questions ont été soulevées quant à la fiabilité des renseignements communiqués en 2003.
- La Libye a annoncé renoncer à ses programmes de missiles NBC et rejoindre le régime de contrôle et de désarmement de ces armes. Cette décision a suivi plusieurs mois de négociations entre la Libye et des officiels britanniques et américains. Elle confirme que les coalitions de circonstance rassemblant des États, agissant sur des questions précises, et à l'égard d'acteurs particuliers peuvent être efficaces en certaines circonstances.

### **L'épidémie de SRAS: contrôle des maladies infectieuses et menace biologique**

- La propagation rapide du Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) début 2003 a été perçue par de nombreux gouvernements comme une menace pour leur sécurité nationale due à son impact sur les économies et les systèmes de santé.
- La maladie a également soulevé des questions sur la menace de maladies infectieuses utilisées comme arme, problème évoqué depuis les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis.
- Les leçons retenues de l'épidémie du SRAS ont montré que, sous une autorité compétente, les scientifiques du monde entier peuvent collaborer efficacement pour identifier et combattre de nouveaux agents pathogènes. La meilleure stratégie en vue de combattre les futures épidémies consistera à renforcer les institutions mondiales existantes chargées de ces questions. Il faudra également renforcer les dispositifs au niveau national, ainsi que la surveillance des maladies pendant les périodes d'urgence.
- Plusieurs propositions ont été formulées en vue de lier la Convention sur les armes biologiques et les toxines à des mesures spécifiques de lutte contre les épidémies, telles que l'établissement d'un programme mondial de surveillance des maladies.
- L'autorité de l'ONU et une meilleure coopération internationale seront nécessaires afin de traiter efficacement les risques posés par les maladies infectieuses.

### **Le contrôle des armes conventionnelles**

- Plus de quatre ans après la signature de l'Accord d'adaptation du Traité FCE, le processus de contrôle des armes conventionnelles en Europe reste dans l'impasse, et les États membres sont inquiets des possibles conséquences négatives sur la sécurité régionale.
- Les inquiétudes de la Russie concernant le maintien de son influence politique sur son flanc sud sont renforcées par la nécessité de satisfaire aux exigences de l'Europe occidentale en vertu du Traité FCE, ayant pour effet de détériorer la position généralement conciliante de Moscou vis-à-vis de l'Ouest.
- Les efforts de l'OSCE pour combattre le terrorisme ont incité les États membres à proposer de nouvelles initiatives en matière de contrôle des armements, comme l'élimination des surplus de munitions, et la prise de décisions au sujet des MANPADS.
- En Amérique latine, les travaux ont progressé en ce qui concerne l'élaboration de mesures de confiance et de sécurité dans le cadre de l'Organisation des États Américains (OEA). A l'occasion de la conférence spéciale de l'OEA sur la sécurité, un nouveau concept en matière de sécurité régionale a été adopté, mettant l'accent sur les nouvelles menaces telles que le terrorisme, le crime organisé et la corruption.
- Quatre nouveaux États ont rejoint le Traité ciel ouvert, et à la fin 2003 quatre autres États avaient engagé des procédures en vue de devenir membres.
- Le nouveau protocole V sur les résidus explosifs de la guerre de la Convention CCW et les travaux sur la limitation de l'utilisation et du transfert de mines anti-véhicule démontre la volonté de faire pression sur les États pour limiter les conséquences de l'utilisation d'armes pour les populations civiles.

### **Contrôle des transferts et programmes de destruction**

- En 2003, les régimes de contrôle des exportations internationales se sont efforcés de traiter des cas d'acteurs non-étatiques, tels que les groupes terroristes, et de prévenir leur acquisition d'ADM et de MANPADS.

- Les États participant à l'Accord de Wassenaar ont procédé à la seconde évaluation de l'accord et à de profonds changements dans le texte fondateur. Ils ont opté pour un réajustement des contrôles des exportations des MANPADS, négociations et équipements qui ne figurent pas dans la liste de contrôle de l'accord.

- Le Groupe australien a ajouté 14 agents pathogènes qui pourraient être utilisés comme ADM dans la liste de contrôle biologique. Il continue de travailler afin de prévenir l'acquisition d'armes chimiques ou biologiques par des groupes terroristes.

- L'UE a initié un processus officiel en vue d'évaluer les contrôles nationaux des exportations de technologies duales, ainsi que la première révision en profondeur du Code de conduite des exportations d'armes de l'UE.

- En 2003, les gouvernements participant au Partenariat global contre les armes et le matériel de destruction massive ont éliminé certains obstacles préalables à la mise en place de projets en coopération de réduction de la menace.

#### **Organes internationaux de contrôle des exportations, et nombre d'États membres au 1<sup>er</sup> janvier 2004**

Accord de Wassenaar	33
Commission Zangger	35
Groupe australien	33
Groupe des fournisseurs de nucléaire	40
MTCR	33



### **Retrait des traités en matière de contrôle des armements**

- En 2003 la Corée du Nord s'est retirée du TNP et en 2001 les États-Unis ont annoncé leur retrait du Traité ABM. La Corée du Nord a invoqué la clause du retrait après violation du TNP, tandis que les États-Unis ont agi de façon préventive afin d'éviter une violation du traité en développant des programmes de défense anti-missile.
- Les décisions adoptées par les gouvernements nord-coréen et américain sont sans précédent dans l'histoire moderne du contrôle international des armements, et soulèvent des questions fondamentales au sujet du rôle des traités comme garants du contrôle des armements.
- Quand la Corée du Nord s'est retirée du TNP, plusieurs États et organisations internationales ont exprimé leurs regrets, mais il n'y eut ni communiqué des dépositaires du TNP, ni résolution adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU.
- La réaction fut également absente quand la décision américaine de se retirer du traité ABM entra en effet en 2002. La Russie exprima des regrets, mais ne contesta pas ouvertement les arguments avancés pour justifier ce retrait unilatéral.
- Ces retraits de traités pourraient créer un précédent en 'réduisant le seuil' préalable à l'invocation de la clause du retrait afin de mettre un terme à des engagements officiels. Cela pourrait jouer en défaveur de la stabilité et de la prévisibilité dans les relations internationales.

**Accords de contrôle des armements et de désarmement et accords sur le droit humanitaire dans les conflits armés en application en janvier 2004**

- 1925 Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques (Protocole de Genève)
- 1948 Traité de collaboration en matière économique, sociale et culturelle et de légitime défense collective (Traité de Bruxelles)
- 1948 Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide
- 1949 Convention de Genève (IV) relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre
- 1954 Accords de Paris sur l'Union de l'Europe Occidentale additionnels au Traité de Bruxelles
- 1959 Traité sur l'Antarctique
- 1963 Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau
- 1967 Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes
- 1967 Traité de Tlatelolco visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes
- 1968 Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (Traité de non-prolifération, TNP)

- 1971 Traité interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans ainsi que dans leur sous-sol
- 1972 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction
- 1974 Traité relatif à la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires
- 1976 Traité relatif aux explosions nucléaires souterraines à des fins pacifiques
- 1977 Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles
- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)
- 1977 Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)
- 1980 Convention sur la protection physique du matériel nucléaire
- 1981 Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination
- 1985 Traité de Rarotonga sur la zone exempte d'armes nucléaires dans le Pacifique Sud
- 1987 Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée

- 1990 Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe
- 1991 Traité START I (Treaty on the Reduction and Limitation of Strategic Offensive Arms)
- 1992 Traité sur le régime 'Ciel ouvert'
- 1992 Acte de clôture de la négociation sur les effectifs des forces armées conventionnelles en Europe
- 1993 Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques et sur leur destruction
- 1995 Traité de Bangkok créant des zones exemptes d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est
- 1996 Accord sur les mesures de confiance et de sécurité en Bosnie-Herzégovine
- 1996 Accord sur la limitation des armements au niveau sous-régional (pour la Yougoslavie, la Bosnie-Herzégovine et la Croatie)
- 1997 Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matériels connexes
- 1997 Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction
- 1999 Convention interaméricaine sur la transparence de l'acquisition des armes classiques
- 1999 Document de Vienne sur les mesures de confiance et de sécurité

- 2001 Document final des négociations prévues à l'article V de l'annexe 1-B de l'Accord-cadre général pour la paix en Bosnie-Herzégovine
- 2002 Traité de désarmement stratégique

#### **Traités non appliqués en janvier 2004**

- 1972 Traité sur la limitation des systèmes de missiles anti-missile balistiques (ABM): non-applicable à partir du 13 juin 2002
- 1993 Traité START II (Treaty on Further Reduction and Limitation of Strategic Offensive Arms)
- 1996 Traité de Pelindaba créant des zones exemptes d'armes nucléaires en Afrique
- 1996 Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)
- 1999 Accord sur l'adaptation du traité de 1990 sur les forces armées conventionnelles en Europe

### **Acronymes**

ABM	Anti-ballistic missile (anti-missile balistique)
ADM	Armes de destruction massive
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
ASEAN	Association of South-East Asian Nations (Association des États d'Asie du Sud-Est)
BTWC	Biological and Toxin Weapons Convention (Convention sur les armes biologiques et les toxines)
CCW	Certain Conventional Weapons [Convention] (Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques)
CEDEAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des États Indépendants
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CPI	Cour Pénale Internationale
CPS	Conseil de Paix et de Sécurité
CWC	Chemical Weapons Convention (Convention sur les armes chimiques)
DOD	Department of Defense (Département de la Défense des États-Unis)
ERYM	Ex-République Yougoslave de Macédoine
ÉU	États-Unis
FCE	Forces conventionnelles armées en Europe

IGAD	Intergovernmental Authority on Development (Autorité intergouvernementale pour le développement)
MANPADS	Man-portable air defence systems (systèmes portatifs de défense aérienne)
MTCR	Missile Technology Control Regime (Régime de contrôle de la technologie des missiles)
NBC	(Armes) nucléaires, biologiques et chimiques
NEPAD	New Partnership for Africa's Development (Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique)
OCS	Organisation de Coopération de Shanghai
OEA	Organisation des États Américains
OIAC	Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PESD	Politique Européenne de Sécurité et de Défense
PPP	Partenariat pour la Paix
PSI	Proliferation Security Initiative (Initiative sécuritaire de lutte contre la prolifération)
R&D	Recherche et développement
RDC	République Démocratique du Congo
RU	Royaume-Uni

SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement de l'Afrique australe)
SRAS	Syndrome respiratoire aigu sévère
START	Strategic Arms Reduction Treaty
TICE	Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
TNP	Traité de non-prolifération
TPIR	Tribunal Pénal International pour le Rwanda
TPIY	Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie
UA	Union africaine
UAV	Unmanned air vehicle (drone)
UE	Union européenne





**Conseil d'administration**

Ambassadeur Rolf Ekéus, président (Suède)  
Sir Marrack Goulding, vice-président (Royaume-Uni)  
Dr Alexei G. Arbatov (Russie)  
Dr Willem F. van Eekelen (Pays-Bas)  
Dr Nabil Elaraby (Égypte)  
Mme Rose E. Gottemoeller (États-Unis)  
Professeur Helga Haftendorn (Allemagne)  
Professeur Ronald G. Sutherland (Canada)  
Le Directeur

**Directeur**

Mme Alyson J. K. Bailes (Royaume-Uni)

Ingenjörskopia, Solna, 2004



L'Institut International de Recherche  
sur la Paix de Stockholm

Signalistgatan 9

SE-169 70 Solna, Suède

Tél: +46-8-655 97 00

Mail: [sipri@sipri.org](mailto:sipri@sipri.org)

Adresse Internet: <http://www.sipri.org>

Fax: +46-8-655 97 33



L'Institute de Relations Internationales  
et Stratégiques

2bis, rue Mercoeur

F-75011 Paris, France

Tél: +33-1-53 27 60 60

Mail: [iris@iris-france.org](mailto:iris@iris-france.org)

Adresse Internet: <http://www.iris-france.org>

Fax: +33-1-53 27 60 70